

Déclaration UE de conformité

Le fabricant :

Browning International S.A.
Zoning Industriel des Hauts Sarts
3ème Avenue, 25
B-4040 HERSTAL Belgique

Établie la présente déclaration de conformité sous sa responsabilité.

EPI conforme au règlement UE 2016/45 et faisant l'objet de cette déclaration :

HVD – Tracker Pro numéro 30395339 lot OA19000312 & OA19000312

Le développement du produit a été établie suivant la/les norme(s) suivante :

EN ISO 13688 : 2013

EN ISO 20471 : 2013

Certificat d'examen UE de type n°**032/2019/0725** délivré par **CENTEXBEL, Technologiepark 10, BE 9052 GENT, Belgium**, organisme notifié identifié sous le n°**0493**

Information complémentaire :

Vêtement de signalisation à utilisation non professionnelle.

Visibilité pendant la journée.

Comme tout Equipement de Protection Individuelle, ce produit n'offre pas une protection contre tous les risques.

Signé par Louis-Marie Deprez au nom de Browning International S.A

Fait à Herstal le 12/03/2019

Louis-Marie DEPREZ
Product and Sales Manager Outdoor

